

# Note de synthèse

## Budget primitif 2020

Présentée en Conseil municipal,  
Le 17 décembre 2020.



**Ville de  
Valenciennes**

## Préambule

Le code général des collectivités territoriales dispose que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu en conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce dernier s'est tenu à la ville de Valenciennes lors du conseil municipal du 10 décembre 2019.

## Sommaire

I.	Budget Principal : Analyse du budget primitif 2020 .....	3
1.	Un équilibre assuré entre nouvelles politiques publiques et optimisation des recettes communales.....	3
2.	Une section de fonctionnement impactée par la mise en œuvre de nouveaux services publics .....	4
a)	<i>Des dépenses de fonctionnement 2020 ajustées favorisant le développement des services aux publics .....</i>	4
b)	<i>Dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières – Présentation par fonction .....</i>	5
c)	<i>Une stabilisation à valeur constante des recettes réelles de fonctionnement à la répartition modifiée.....</i>	7
3.	Un programme d'investissement de transition.....	8
a)	<i>Vision globale, hors remboursement du capital de la dette.....</i>	8
b)	<i>Chapitre 16, remboursement du capital de la dette .....</i>	9
II.	Budget annexe « Projets de rénovation urbaine ».....	10
1.	Section de fonctionnement - Vision globale .....	10
2.	Détails de la Section d'investissement .....	10
III.	Budget annexe « Centre Aquatique ».....	11
1.	Section de fonctionnement - Vision globale .....	11
2.	Détails de la Section d'investissement .....	11

## I. Budget Principal : Analyse du budget primitif 2020

### 1. Un équilibre assuré entre nouvelles politiques publiques et optimisation des recettes communales

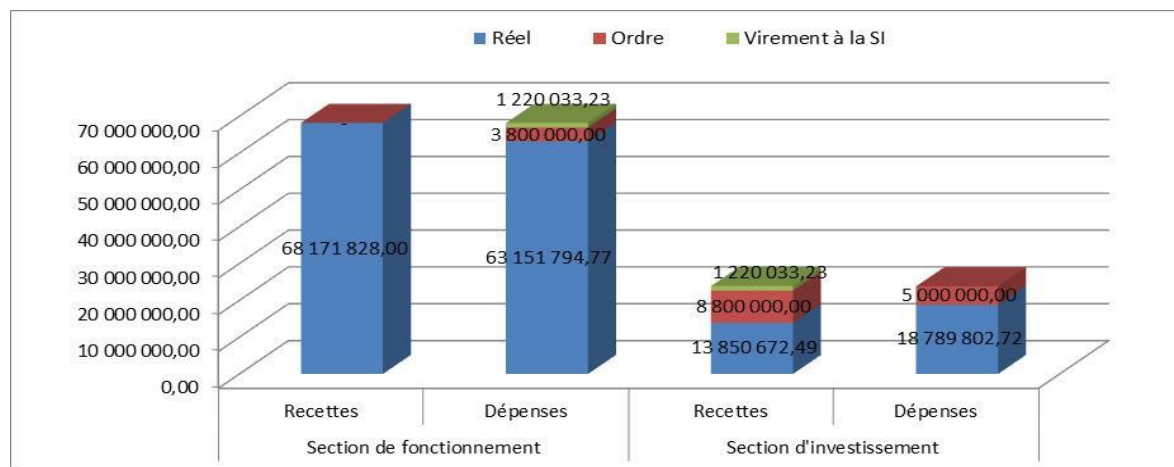
En 2020, la masse budgétaire globale du budget général (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 92 042 533.72 € et se répartit ainsi :

- Section de fonctionnement : 68 171 828 euros ;
- Section d'investissement : 23 870 705.72 euros.

Il est possible de distinguer deux catégories d'inscription budgétaire :

- Les dépenses et recettes réelles, qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement effectif ;
- Les dépenses et recettes d'ordres qui sont des opérations comptables internes à la collectivité, n'entraînant pas de mouvement de trésorerie, exemple : amortissements, provisions...

La section de fonctionnement affichant plus de recettes que de dépenses, un virement depuis celle-ci vers la section d'investissement permet de l'équilibrer tout en participant dans la seconde section à l'autofinancement de l'investissement. Pour le BP 2020, ce virement s'élève à environ 1.2 M€.



Le budget primitif 2020 se caractérise par :

- Un niveau de service public maintenu grâce à une construction du budget de fonctionnement communal ajustée ;
- Des recettes de fonctionnement stabilisées par le travail effectué par les services de la ville sur les recettes de gestion ;
- Un programme d'investissement calibré aux capacités de financement de la commune ;
- Un maintien des taux de fiscalité toujours inchangés depuis 2012.

## 2. Une section de fonctionnement impactée par la mise en œuvre de nouveaux services publics

### a) Des dépenses de fonctionnement 2020 ajustées favorisant le développement des services aux publics

Le tableau ci-dessous reprend les propositions budgétaires des services gestionnaires sur les différents chapitres de la section de fonctionnement, hors mouvement d'ordre.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution en %
FONCTIONNEMENT	BP	BP	BP	BP	BP	BP	BP 20 / BP 19
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	14 976 125	15 021 852	15 698 191	19 363 117	17 000 000	16 876 322	-0,73%
Chapitre 012 - Ressources humaines	34 775 862	34 101 986	33 900 000	34 176 752	34 640 000	36 054 118	4,08%
Chapitre 014 - Atténuation de produits				0	1 000	1 000	0,00%
Chapitre 65 - Subventions et Participation	9 947 354	9 250 000	8 837 428	8 080 883	8 221 346	8 196 185	-0,31%
<i>dont Participation à l'équilibre des budgets annexes (6521)</i>	<i>200 000</i>		<i>195 000</i>	<i>215 010</i>	<i>858 885</i>	<i>1 302 480</i>	<i>51,65%</i>
Chapitre 66 - Dépenses financières / Intérêts de la dette	2 055 000	2 016 000	1 680 000	1 465 000	1 610 000	1 516 000	-5,84%
Dépenses de gestion	61 754 341	60 389 838	60 115 619	63 085 752	61 472 346	62 643 625	1,91%
Chapitre 67 - Dépenses Exceptionnelles	184 686	148 019	256 286	231 286	270 270	508 170	88,02%
Dépenses réelles de fonctionnement	61 939 027	60 537 857	60 371 905	63 317 038	61 742 616	63 151 795	2,28%

En opérations réelles, les dépenses de fonctionnement proposées au vote s'élèvent à 63.1 M€. La hausse de 2.3 % est liée à la mise en œuvre sur une année pleine de nouveaux services publics tels que le Centre Aquatique et la brigade de nuit, et leurs impacts sur les dépenses de gestion du budget général.

#### En détail et par chapitre :

**Le chapitre 011 « Charges à caractère général »**, d'un montant de 17 M€, représente 27 % des dépenses réelle de fonctionnement. La stabilisation constatée par rapport au budget primitif 2019 résulte principalement d'une optimisation des inscriptions budgétaires à périmètre de services constant mais également des nouvelles modalités d'exécution du contrat d'affermage relatif au stationnement.

**Le chapitre 012 « Charges de personnel »** (36 M€) : après plusieurs exercices de modération, la masse salariale connaît une évolution positive de 4 %. Ce pourcentage résulte du fonctionnement de la brigade de nuit sur une année pleine, des impacts liés à l'évolution du statut, mais également à une nouvelle politique salariale permettant désormais aux agents de la ville d'accéder aux chèques déjeuners.

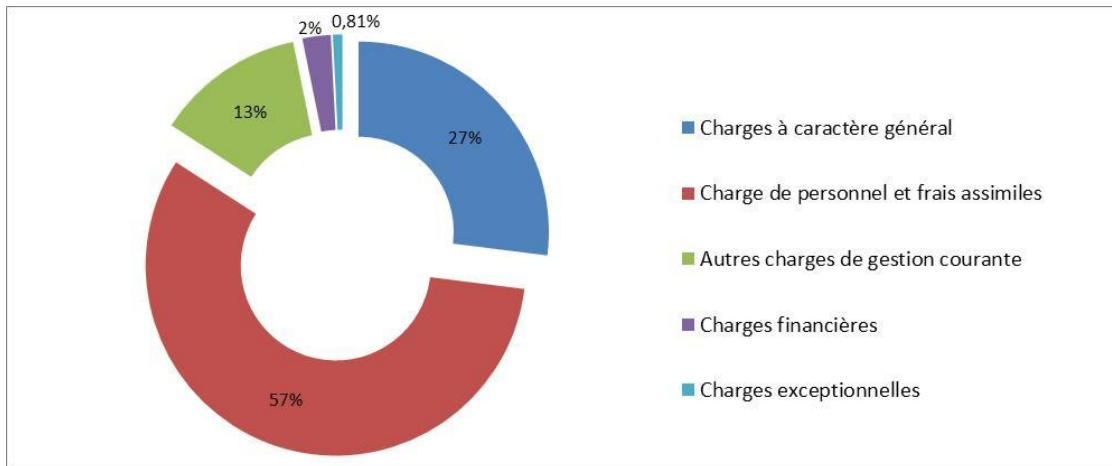
Le glissement vieillesse technicité et autres évolutions réglementaires sont également intégrés. Les dépenses de personnel représentent 57 % des dépenses de gestion.

**Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »** représentent 13 % des dépenses de fonctionnement, ce chapitre est désormais impacté par la mise en exploitation du Centre Aquatique à hauteur de 1.5M€.

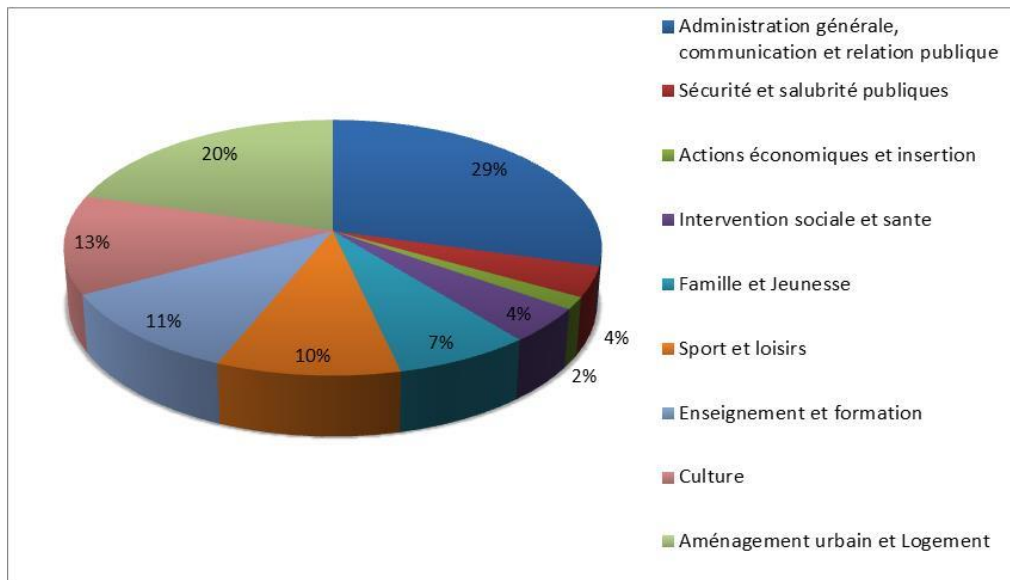
**Les charges exceptionnelles** sont évaluées à 500 K€ et représentent ainsi 0.8 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont provisionnées afin d'honorer les dépenses liées aux compensations des contraintes imposées aux délégataires de la ville, aux legs, et pour permettre des opérations telles que des annulations de titres sur exercice antérieur ou encore le versement de subventions exceptionnelles.

Enfin, **le chapitre 66 « Charges financières »** représente 2.4 % des dépenses de gestion du budget général.

### Répartition des dépenses de fonctionnement

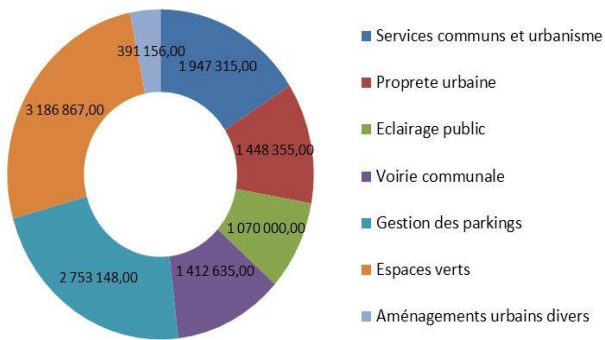


### b) Dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières – Présentation par fonction

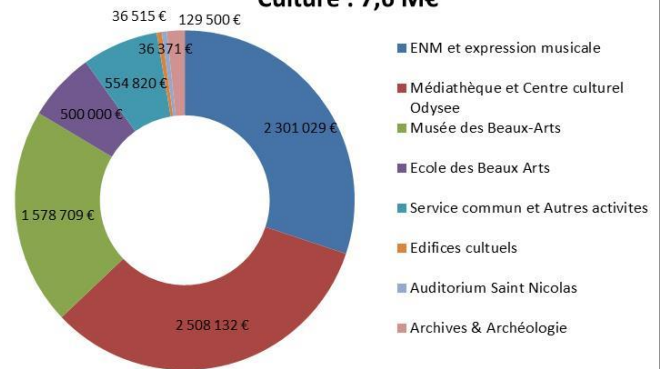


En dehors de la fonction liée à l'administration générale, qui regroupe des fonctions dites « supports » et les dépenses qui ne peuvent être ventilées par fonction, les cinq principales thématiques de dépenses de la ville sont :

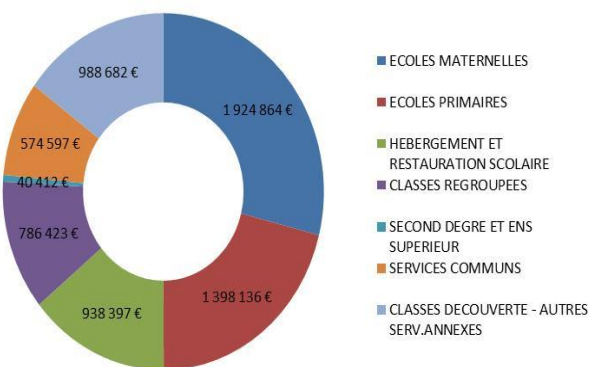
**Aménagement urbain : 12,4 M€**



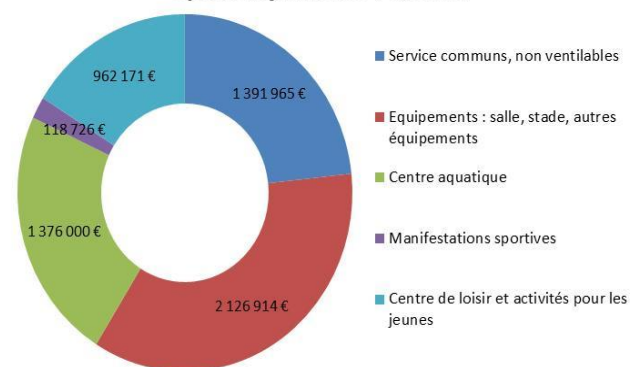
**Culture : 7,6 M€**



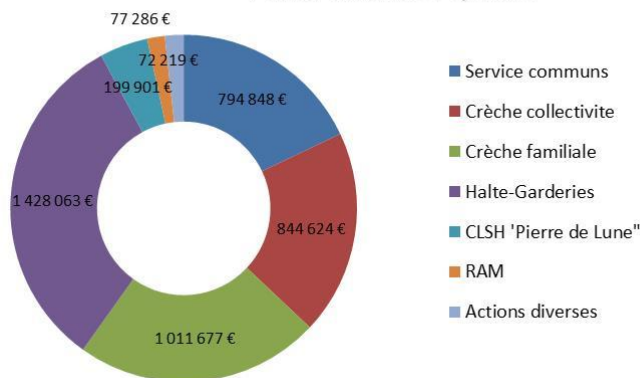
**Education : 6,6 M€**



**Sport et jeunesse : 5,9 M€**



**Petite Enfance : 4,4 M€**



### c) Une stabilisation à valeur constante des recettes réelles de fonctionnement à la répartition modifiée

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 68.2 M€ : une valeur stable par rapport au BP 2019.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution en %
FONCTIONNEMENT	BP	BP	BP	BP	BP	BP	BP 20 / BP 19
Chapitre 70 - Produits des services	1 715 125	1 724 748	1 873 297	1 978 680	2 932 925	5 823 409	98,55%
Chapitre 73 - Impôts, taxes, FPIC, Reversement agglo	46 109 636	46 064 608	46 371 819	47 619 748	47 681 861	44 109 661	-7,49%
Chapitre 74 - Dotations, compensation et subventions	19 565 615	17 540 330	16 389 545	17 251 319	16 592 555	16 440 646	-0,92%
Chapitre 75 - Produits de gestion courante	1 531 709	1 272 785	887 586	956 730	828 352	1 185 712	43,14%
Chapitre 76 - Produits financiers	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	0,00%
Chapitre 013 - Atténuation de charges	298 402	196 000	150 000	100 000	150 000	440 000	193,33%
<b>Recettes de gestion</b>	<b>69 221 487</b>	<b>66 799 471</b>	<b>65 673 247</b>	<b>67 907 477</b>	<b>68 186 693</b>	<b>68 000 428</b>	<b>-0,27%</b>
Chapitre 77 - Produits Exceptionnels	17 800	138 646	229 220	375 500	159 500	171 400	7,46%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>69 239 287</b>	<b>66 938 117</b>	<b>65 902 467</b>	<b>68 282 977</b>	<b>68 346 193</b>	<b>68 171 828</b>	<b>-0,26%</b>

**Les recettes fiscales** représentent plus de 64 % des recettes de fonctionnement de la ville. La baisse de ce chapitre s'explique par le changement de qualification des recettes issues du stationnement qui ne sont plus assimilées à de la fiscalité mais à des produits des services (Chapitre 70).

**Les dotations de l'Etat** représentent 24 % des recettes de fonctionnement de la ville et sont stabilisées sur 2020, cela au vu du projet de loi de finances pour 2020 et des réalisations antérieures.

	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019	Evolution 2020/2019
	CA	CA	Pré CA	BP	BP 20 / Pré CA 19	
<b>Dotation Globale de fonctionnement</b>	<b>11 606 309</b>	<b>11 829 941</b>	<b>11 864 949</b>	<b>11 850 000</b>	<b>- 14 949</b>	<b>0%</b>
<i>Dotation forfaitaire</i>	8 694 802	8 665 930	8 576 327	8 500 000	- 76 327	-1%
<i>péréquation</i>	492 727	529 738	476 764	450 000	- 26 764	-6%
<i>Dotation de solidarité urbaine</i>	2 418 780	2 634 273	2 811 858	2 900 000	88 142	3%
<b>Dotation globale de décentralisation</b>	<b>443 326</b>	<b>443 326</b>	<b>443 326</b>	<b>443 326</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>
<b>Compensations fiscales</b>	<b>1 432 985</b>	<b>1 449 834</b>	<b>1 502 075</b>	<b>1 515 000</b>	<b>12 925</b>	<b>1%</b>
<b>Autres dotations</b>	<b>27 035</b>	<b>110 328</b>	<b>113 624</b>	<b>134 896</b>	<b>21 272</b>	<b>19%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 509 655</b>	<b>13 833 429</b>	<b>13 923 974</b>	<b>13 943 222</b>	<b>19 248</b>	<b>0,14%</b>

**Le montant attendu des subventions de fonctionnement est de 2.5 M€.** Les plus importantes concernent l'activité liée à l'enfance et à la jeunesse, avec un montant programmé de 2.2 M€ versés principalement par la CAF. On trouve ensuite les subventions perçues pour les contrats aidés (100 K€ contre 780K€ en 2017).

**Les prestations de services et le produit des redevances et loyers** ont été estimés en fonction des tarifs actuellement appliqués et en prenant en compte les cessions effectuées sur l'année 2019.

Ces deux catégories de recettes représentent désormais 10 % des recettes de gestion.

### 3. Un programme d'investissement de transition

#### a) Vision globale, hors remboursement du capital de la dette

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	BP	BP	BP	BP	BP	BP
<b>Investissements Dépenses</b>	<b>22 627 230</b>	<b>13 325 708</b>	<b>21 185 935</b>	<b>21 663 704</b>	<b>41 247 817</b>	<b>11 783 572</b>
Immobilisations propres	22 596 230	13 149 708	19 781 450	19 303 267	31 837 317	9 394 558
dont immobilisations incorporelles (frais d'études, logiciels,...)	2 036 677	862 327	3 915 265	1 436 746	1 836 646	1 081 258
dont immobilisations corporelles	4 632 659	6 778 997	9 989 408	11 903 091	24 689 241	7 958 300
dont travaux en cours	15 926 894	5 508 384	5 876 777	5 963 430	5 311 430	355 000
Subvention et fonds de concours	20 000	50 000	73 485	308 437	436 000	995 819
Avances consolidables et prise de capital	1 000	106 000	1 315 000	1 995 000	283 000	935 500
Participation aux budgets annexes					8 677 000	406 195
Dépenses diverses	10 000	20 000	16 000	57 000	14 500	51 500
<b>Investissements Recettes</b>	<b>9 574 310</b>	<b>6 717 802</b>	<b>15 236 027</b>	<b>12 728 937</b>	<b>14 805 662</b>	<b>8 403 688</b>
FCTVA et autres dotations (TLE)	2 150 000	2 150 000	2 270 000	3 750 000	3 400 000	5 150 000
Subventions d'investissement reçues	5 663 929	3 988 802	4 042 806	3 440 281	7 137 524	1 053 000
Avances consolidables et prise de capital	1 000	1 000	595 000		50 000	0
Cession	1 670 500	575 000	5 782 728	2 950 000	2 844 000	0
Participation des budgets annexes - 168751			2 542 333	2 588 656	1 372 638	2 200 688
Recettes diverses	88 881	3 000	3 160		1 500	
MOD Dépenses	50 000	100 000	124 810	100 000	175 000	446 231
MOD Recettes	50 000	100 000	124 810	100 000	175 000	446 231
<b>Solde</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ainsi pour 2020, le volume des dépenses d'équipement envisagé sur le budget général, hors opérations réalisées pour des tiers, est de 11.7M€.

Les prévisions de recettes propres d'investissement sont de l'ordre de 8.4 M € (FCTVA, subventions, ...).

Ces prévisions prévoient une participation de 406 K€ pour le financement du budget annexe « Projets de Rénovation urbaine ». Quant au budget annexe « Centre Aquatique », son excédent avant reprise des résultats bénéficie au budget général à hauteur de 2.2 M€.

Ces équilibres entre budget principal et budgets annexes seront rectifiés après reprise des résultats suite au vote du compte administratif 2019.

#### En détail, et par thématique :

- **Sur le Sport avec :**
  - La réalisation de travaux sur le terrain de l'ASPTT pour 935 K€ ;
  - Le développement des systèmes d'arrosage intégrés sur les équipements communaux ;
- **Sur l'aménagement urbain, avec :**
  - Le financement des équipements publics liés aux projets PNRQAD et NPNRU pour 950 K€ ;



- Le démarrage de nouveaux projets liés au développement du Centre-Ville : programme « Cœur de ville » et « Contrat de revitalisation artisanal et commercial » (560 K€) ;
  - La participation au financement du budget annexe « projets de rénovation urbaine » par une participation de 406 K€ ;
  - Des travaux sur la thématique de voirie et du stationnement à hauteur de 500 K€ ;
  - L'aménagement de cascades dans le parc de la Rhônelle (375 K€).
- **Sur l'amélioration des services rendus à la population, avec :**
    - La modernisation du réseau d'éclairage public pour 478 K€ ;
    - La mise en accessibilité des bâtiments publics et la prévention des risques : 340 K€ ;
    - Des réaménagements dans les cimetières communaux (50 K€) ;
    - Le développement des services offerts aux usagers au travers la mise en œuvre de projets informatiques (modernisation des moyens de paiement, finalisation du projet « Portail Famille »....)
  - **Sur l'entretien de son patrimoine, avec :**
    - La réhabilitation de l'Hôtel de ville : 190 K€ ;
    - La continuation des programmes d'économie d'énergie : 200 K€ ;
    - La réfection des toitures notamment sur les écoles : 300 K€ ;
    - La relocalisation du service propreté urbaine : 50 K€.

Les dépenses d'équipement liés à l'entretien courant de son patrimoine et de ses équipements **représentent un peu plus de 5.5 M€ pour la ville**. Des chantiers importants sont par ailleurs prévus en 2020 dans les équipements sportifs de la ville (660 K€) et les écoles (500 K€).

- **Sur le patrimoine et la culture, avec :**
  - La réhabilitation de la Basilique Notre-Dame (315 K€) ;
  - L'étude d'un projet d'espace muséal sur le site de la caserne Vincent.

## **b) Chapitre 16, remboursement du capital de la dette**

Pour rappel, sur le budget général, l'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier est de 78.8 M€. De fait, afin d'honorer l'annuité de la dette due en 2020 sont inscrits 6.6 M €, au chapitre 16, pour assurer le remboursement en capital.

Ce montant sera éventuellement ajusté en cours d'année en fonction des éventuelles consultations d'emprunt décidées.

## II. Budget annexe « Projets de rénovation urbaine »

### 1. Section de fonctionnement - Vision globale

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP</b>	<b>BP</b>	<b>BP</b>	<b>BP</b>	<b>BP</b>
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	25 000	25 000	25 000	1 000	0
Chapitre 66 - Dépenses financières dont intérêts de la dette	15 000	10 000	10 000	10 000	6 480
<b>Total Dépenses de gestion</b>	<b>40 000</b>	<b>35 000</b>	<b>35 000</b>	<b>11 000</b>	<b>6 480</b>
Opérations d'ordre	160 000	160 000	160 000	60 000	50 000
<b>Total Section de fonctionnement</b>	<b>200 000</b>	<b>195 000</b>	<b>195 000</b>	<b>71 000</b>	<b>56 480</b>

Le budget annexe « Projets de rénovation urbaine » porte peu de dépenses de fonctionnement pour cet exercice si ce n'est des charges d'intérêt liées à l'amortissement de la dette, dont le capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier est de 535 K €.

La section de fonctionnement de ce budget sera équilibrée au travers d'une participation du budget général inscrite au chapitre 75 pour 56 K€. Cette inscription trouve son équivalence en dépenses au budget général sur l'article 6521.

### 2. Détails de la Section d'investissement

	2016	2017	2018	2019	2020
	<b>BP</b>	<b>BP</b>	<b>BP</b>	<b>BP</b>	<b>BP</b>
<b>Investissements Recettes</b>	<b>1 474 000</b>	<b>3 454 323</b>	<b>2 635 656</b>	<b>1 587 639</b>	<b>0</b>
Subventions d'investissement reçues	1 474 000	3 294 323	2 241 576	1 327 639	
Cession		160 000	394 080	260 000	
<b>Investissements Dépenses</b>	<b>1 575 000</b>	<b>1 015 000</b>	<b>140 000</b>	<b>212 001</b>	<b>395 000</b>
Immobilisations propres	1 575 000	1 015 000	140 000	212 001	395 000
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	45 000	1 000	20 000	20 000	
dont immobilisations corporelles	670 000	925 000	120 000	192 001	395 000
dont travaux en cours	860 000	89 000	0	0	
Chapitre 16 - Annuité en capital	59 000	56 990	67 000	63 000	61 195

Les dépenses d'équipement portent essentiellement sur de la voirie (395 K€).

### III. Budget annexe « Centre Aquatique »

#### 1. Section de fonctionnement - Vision globale

Pour son troisième exercice, le budget annexe « Centre Aquatique » porte en section de fonctionnement les dépenses nécessaires à l'exploitation du bâtiment que cela soit d'un point de vue activité avec le suivi de la délégation de service public mais également d'un point de vue technique avec les dépenses liées au marché global de performance (fluides, maintenance...). Les premières dépenses liées à la fiscalité locales sont également prévues pour ce budget 2020

De même, il est prévu 71 500 € au chapitre 66 « charges financières » pour régler l'annuité de l'emprunt contracté en 2018 pour ce budget.

	2019	2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP</b>	<b>BP</b>
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	757 885	873 000
Chapitre 65 -Autres charges de gestion courante		460 416
Chapitre 67 -Dépenses exceptionnelles		770 000
<b>Total Dépenses de gestion</b>	<b>757 885</b>	<b>2 103 416</b>
Chapitre 66 - Dépenses financières dont intérêts de la dette	80 000	71 500
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>837 885</b>	<b>2 174 916</b>

Des recettes réelles de fonctionnement sont prévues au budget à hauteur de 530 K€. Si on ajoute à ces recettes les opérations d'ordre prévues, alors la participation du budget général au fonctionnement de ce budget s'élève 1.246 M€ pour 2020.

Cette inscription trouve son équivalence en dépenses au budget général sur l'article 6521.

#### 2. Détails de la Section d'investissement

	2019	2020
	<b>BP</b>	<b>BP</b>
<b>Investissements Recettes</b>	<b>11 653 000</b>	<b>4 796 796</b>
Subventions d'investissement reçues	11 653 000	4 796 796
<b>Investissements Dépenses</b>	<b>20 030 000</b>	<b>1 947 192</b>
Immobilisations propres	20 030 000	1 947 192
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	0	0
dont immobilisations corporelles	30 000	30 000
dont travaux en cours	20 000 000	1 917 192

Conformément à l'autorisation de programme votée, le budget annexe prévoit pour 2020 l'inscription de 1.9 M€ de dépenses d'équipement afin de permettre le règlement des derniers acomptes de travaux. En contrepartie, 4.8 M€ de subventions sont attendues, dont 1.5 M€ par la communauté d'agglomération et 2.7 M€ pour le conseil régional.

Il est également inscrit 250 K€ pour régler l'annuité en capital de la dette.

Pour assurer l'équilibre du budget, une avance au budget général a été inscrite à hauteur de 2.6 M€.